

Préparateur/Technicien en pharmacie (fiche nationale)

RNCP41851 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 5
Sigle	DEUST — Diplôme d'études universitaires scientifiques et techniques
Code(s) NSF	331
Formacode(s)	43006
Code(s) ROME	J1307
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit
Date d'échéance	30/06/2031

Certificateur(s)

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE · SIRET : 11004401300040

UNIVERSITE CLERMONT AUVERGNE · SIRET : 13002806100013

UNIVERSITE DE RENNES · SIRET : 13003051300019

UNIVERSITE CLAUDE BERNARD LYON 1 · SIRET : 19691774400019

UNIVERSITE BOURGOGNE EUROPE · SIRET : 93823061200013

UNIVERSITE MARIE ET LOUIS PASTEUR (UMLP) · SIRET : 93810656400017

UNIVERSITE DE LIMOGES · SIRET : 19870669900321

UNIVERSITE DE MONTPELLIER · SIRET : 13002979600013

UNIVERSITE D'ANGERS · SIRET : 19490970100303

NANTES UNIVERSITE · SIRET : 13002974700016

UNIVERSITE DE REIMS CHAMPAGNE-ARDENNE (URCA) · SIRET : 19511296600799

UNIVERSITE DE BORDEAUX · SIRET : 13001835100010

UNIVERSITE PARIS-SACLAY · SIRET : 13002602400054

<https://www.universite-paris-saclay.fr/>

UNIVERSITE DE LORRAINE · SIRET : 13001550600012

UNIVERSITE GRENOBLE ALPES · SIRET : 13002608100013

UNIVERSITE D'AIX MARSEILLE · SIRET : 13001533200013

UNIVERSITE DE STRASBOURG · SIRET : 13000545700010

<https://www.unistra.fr/>

UNIVERSITE DE TOURS · SIRET : 19370800500478

UNIVERSITE DE LILLE · SIRET : 13002975400012

UNIVERSITE AMIENS PICARDIE JULES VERNE · SIRET : 19801344300017

UNIVERSITE PARIS CITE · SIRET : 13002573700011

UNIVERSITE DE TOULOUSE · SIRET : 93827139200012

UNIVERSITE COTE D'AZUR · SIRET : 13002566100013

UNIVERSITE DE ROUEN NORMANDIE · SIRET : 19761904200017

UNIVERSITE DE CAEN NORMANDIE · SIRET : 19141408500016

Partenaires habilités

41 organismes habilités, d'après la liste publiée par France compétences : 30 à former et organiser l'évaluation et 11 à former.

Organisme	SIRET	Habilitation
AFICEPP	78811481700026	Former et organiser l'évaluation
ASS DES COURS PROF PHARMACIE ACADEMIE	78515061600049	Former et organiser l'évaluation
ASS FORMATION PREPARATEURS EN PHARMACIE	39503020800031	Former et organiser l'évaluation
CAMPUS DE GROISY	30023144600018	Former
CAMPUS DES METIERS NIORT	13002792300320	Former et organiser l'évaluation
CCI FORMATION-CFA IMT-ISCO	18383001700236	Former
CENTRE POUR PREPAR PHARMACIE	77821060900021	Former et organiser l'évaluation
CFA ACADEMIQUE DE L'ACADEMIE DE STRASBOURG	18671553800044	Former et organiser l'évaluation
CFA COMMERCE DE SAINTES	13002980400072	Former et organiser l'évaluation
CFA DE L'ACADEMIE DE TOULOUSE	18310907300068	Former et organiser l'évaluation

Liste complète des 41 partenaires habilités : <https://data.aktaconseil.fr/certifications/rncp41851-preparateur-technicien-en-pharmacie-fiche-nationale/partenaires>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

Le diplôme d'études universitaires scientifiques et techniques est un diplôme national de l'enseignement supérieur situé au niveau 5 de la grille française de qualifications. Il confère les mêmes droits à tous ses titulaires, quel que soit l'établissement qui l'a délivré. Son accès est sélectif. Sa finalité première est l'insertion professionnelle immédiate. De ce fait, il atteste d'un ensemble de compétences correspondant à une cible professionnelle.

Les parcours de formation sont organisés pour favoriser la formation tout au long de la vie et comprennent un volume important de mises en situation professionnelle.

Conformément à l'article L. 4241-1 du code de la santé publique, les préparateurs en pharmacie sont seuls autorisés à seconder le titulaire de l'officine et les pharmaciens qui l'assistent dans la préparation et la délivrance au public des médicaments destinés à la médecine humaine et à la médecine vétérinaire. Ils peuvent administrer certains vaccins sous la supervision d'un pharmacien. Un arrêté du ministre chargé de la santé, pris après avis de la Haute Autorité de Santé, détermine la liste des vaccins relevant du présent alinéa, la liste des personnes susceptibles de bénéficier de ces vaccins et les conditions dans lesquelles les préparateurs en pharmacie peuvent administrer ces vaccins.

Ils assument leurs tâches sous la responsabilité et le contrôle effectif d'un pharmacien. Leur responsabilité pénale demeure engagée.

ACTIVITÉS VISÉES

Conformément à l'article L. 4241-1 du code de la santé publique, le préparateur en pharmacie effectue ses missions sous la responsabilité et le contrôle effectif d'un pharmacien. Sa responsabilité pénale demeure engagée.

Dans ce cadre, il peut réaliser les activités suivantes :

- Analyse de l'ordonnance ou de la demande de produits de santé, de produits de nutrition, cosmétiques et d'hygiène corporelle.
- Délivrance des produits de santé et conseils aux patients, et/ou sa représentation, concernant leur prise en charge médicamenteuse ou non, son parcours de soins, les ressources médico-sociales mobilisables, les règles hygiéno-diététiques.
- Gestion logistique du back et du front-office.
- Participation à la prévention, l'information et la vigilance des patients/clients.
- Accueil du public et vente.

- Réalisation de tâches administratives nécessaires pour le remboursement des médicaments, de matériels, la facturation aux laboratoires.
- Participation à la démarche d'assurance qualité.
- Réalisation, conditionnement, étiquetage et tarification des préparations (magistrales, officinales et vétérinaires) réalisées dans l'officine ou bien en sous-traitance.
- Administration de certains vaccins à certaines personnes sous la supervision d'un pharmacien formé à la prescription ou à l'administration de vaccins ou ayant suivi une formation spécifique à la vaccination contre la covid-19 conformément à l'arrêté du 4 décembre 2024 modifiant l'arrêté du 8 août 2023 fixant le cahier des charges relatif aux conditions techniques à respecter pour exercer l'activité de vaccination et les objectifs pédagogiques de la formation à suivre par certains professionnels de santé en application des articles R. 4311-5-1, R. 5125-33-8, R. 5126-9-1 et R. 6212-2 du code de la santé publique

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Compétences transversales

- Identifier et situer les champs professionnels potentiellement en relation avec les acquis de la mention ainsi que les parcours possibles pour y accéder
- Caractériser et valoriser son identité, ses compétences et son projet professionnel en fonction d'un contexte
- Identifier le processus de production, de diffusion et de valorisation des savoirs
- Situer son rôle et sa mission au sein d'une organisation pour s'adapter et prendre des initiatives
- Travailler en équipe et en réseau ainsi qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet
- Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique
- Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité sociale, et environnementale
- Prendre en compte la problématique du handicap et de l'accessibilité dans chacune de ses actions professionnelles

Compétences spécifiques

- Analyser la conformité réglementaire d'une prescription
- Valider la recevabilité des demandes
- Rechercher et préparer les éléments nécessaires à l'analyse scientifique et technique d'une prescription ou d'une demande
- Identifier, recenser et sélectionner des sources documentaires fiables et actualisées issues d'organismes officiels ou scientifiques pour le pharmacien, pour soi-même et dans l'intérêt du patient afin de garantir la qualité et la sécurité de la dispensation par le pharmacien
- Contrôler l'identité des médicaments, produits, dispositifs médicaux et matériels de nature non médicamenteuse à délivrer ainsi que l'intégrité de leur conditionnement
- Exécuter les différentes opérations constituant une préparation : pesées, mesures, mise en forme pharmaceutique, répartition et conditionnement
- Exécuter les actes réglementaires accompagnant la délivrance des médicaments, produits et matériels
- Exécuter les actes réglementaires et établir les documents relatifs aux matières premières, à la préparation et au conditionnement
- Prendre en charge le patient dans le cadre de gestes et soins d'urgence
- Donner des informations, des explications et des recommandations à la patientèle et au public
- Identifier les besoins du patient en matière de produits de nutrition, cosmétiques et d'hygiène et choisir des arguments pertinents et conformes à la déontologie pour un conseil adapté et de qualité
- Donner des informations et des explications à des professionnels du secteur sanitaire et social
- Participer à la formation des stagiaires préparateurs en pharmacie, des nouveaux arrivants au sein de l'équipe officinale
- Produire et transmettre un message oral, écrit ou télématique clair et adapté à l'interlocuteur en respectant la confidentialité, les règles de déontologie et d'éthique, tout en respectant la problématique du handicap et de l'accessibilité dans chacune de ses actions professionnelles et dans au moins une langue vivante étrangère
- Rendre compte oralement ou par écrit des opérations effectuées au responsable hiérarchique et aux autres membres de l'équipe officinale
- Recenser les risques à partir de l'analyse cumulée d'incidents et d'anomalies sur des registres dédiés, internes à l'officine, pour en assurer la traçabilité
- Décontaminer, désinfecter et stériliser tout ce qui est ou a été en contact avec le patient, les préparations ou le matériel et les surfaces selon le niveau de risque infectieux et les normes/protocoles en vigueur

- Participer aux actions de prévention de la santé sous la responsabilité du pharmacien : administration de vaccins
- Participer à l'entretien de recueil d'information dans le cadre du bilan partagé de médication
- Participer aux campagnes nationales, régionales, locales de prévention et de promotion de la santé
- Donner des informations, des explications et des recommandations à la patientèle et au public
- Participer à la présentation matérielle des produits et à l'agencement des présentoirs et des vitrines en lien avec l'éducation thérapeutique et la promotion de la santé
- Analyser un inventaire pour évaluer les besoins
- Contrôler l'identité et la qualité des matières premières, ainsi que la qualité du produit préparé
- Identifier, par un étiquetage conforme, les matières premières, les produits semi-ouvrés, les préparations et les produits officinaux divisés
- Vérifier la conformité d'un étiquetage
- Contrôler l'identité des médicaments, produits, dispositifs médicaux et matériels de nature non médicamenteuse à délivrer ainsi que l'intégrité de leur conditionnement
- Assurer la traçabilité de chaque produit et son authenticité (sérialisation)
- Contrôler les conditions de conservation des médicaments, produits, dispositifs médicaux et articles de conditionnement
- Exécuter les formalités nécessaires au remboursement par les divers organismes payeurs
- Effectuer les opérations liées à la vente : prix d'achat, prix de vente et facture
- Préparer et passer une commande
- Réceptionner et contrôler les livraisons
- Stocker les matières premières, les articles de conditionnement, les médicaments, les produits et les dispositifs médicaux
- Opérer les saisies manuelles et informatisées pour la tenue des stocks
- Participer à la présentation matérielle des produits et à l'agencement des présentoirs et des vitrines à visée commerciale

Dans certains établissements, d'autres compétences spécifiques peuvent permettre de décliner, préciser ou compléter celles qui sont proposées dans le cadre de la mention au niveau national. Pour en savoir plus se reporter au site de l'établissement.

Blocs de compétences

RNCP41851BC01 — Gérer la demande de produit pharmaceutique et accompagner la personne dans sa prise en charge

LISTE DE COMPÉTENCES

- Analyser la conformité réglementaire d'une prescription
- Valider la recevabilité des demandes
- Rechercher et préparer les éléments nécessaires à l'analyse scientifique et technique d'une prescription ou d'une demande
- Identifier, recenser et sélectionner des sources documentaires fiables et actualisées issues d'organismes officiels ou scientifiques pour le pharmacien, pour soi-même et dans l'intérêt du patient afin de garantir la qualité et la sécurité de la dispensation par le pharmacien
- Contrôler l'identité des médicaments, produits, dispositifs médicaux et matériels de nature non médicamenteuse à délivrer ainsi que l'intégrité de leur conditionnement
- Exécuter les différentes opérations constituant une préparation : pesées, mesures, mise en forme pharmaceutique, répartition et conditionnement
- Exécuter les actes réglementaires accompagnant la délivrance des médicaments, produits et matériels
- Exécuter les actes réglementaires et établir les documents relatifs aux matières premières, à la préparation et au conditionnement
- Prendre en charge le patient dans le cadre de gestes et soins d'urgence
- Donner des informations, des explications et des recommandations à la patientèle et au public
- Identifier les besoins du patient en matière de produits de nutrition, cosmétiques et d'hygiène et choisir des arguments pertinents et conformes à la déontologie pour un conseil adapté et de qualité

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation,

évaluation de projet, etc. Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction de la voie d'accès à la certification.

RNCP41851BC02 — Traiter les informations liées aux activités professionnelles au sein d'une équipe pluriprofessionnelle

LISTE DE COMPÉTENCES

- Donner des informations et des explications à des professionnels du secteur sanitaire et social
- Participer à la formation des stagiaires préparateurs en pharmacie, des nouveaux arrivants au sein de l'équipe officinale
- Produire et transmettre un message oral, écrit ou télématique clair et adapté à l'interlocuteur en respectant la confidentialité, les règles de déontologie et d'éthique, tout en respectant la problématique du handicap et de l'accessibilité dans chacune de ses actions professionnelles et dans au moins une langue vivante étrangère
- Rendre compte oralement ou par écrit des opérations effectuées au responsable hiérarchique et aux autres membres de l'équipe officinale

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc. Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction de la voie d'accès à la certification.

RNCP41851BC03 — Agir en matière de prévention

LISTE DE COMPÉTENCES

- Recenser les risques à partir de l'analyse cumulée d'incidents et d'anomalies sur des registres dédiés, internes à l'officine, pour en assurer la traçabilité
- Décontaminer, désinfecter et stériliser tout ce qui est ou a été en contact avec le patient, les préparations ou le matériel et les surfaces selon le niveau de risque infectieux et les normes/protocoles en vigueur
- Participer aux actions de prévention de la santé sous la responsabilité du pharmacien : administration de vaccins
- Participer à l'entretien de recueil d'information dans le cadre du bilan partagé de médication
- Participer aux campagnes nationales, régionales, locales de prévention et de promotion de la santé
- Donner des informations, des explications et des recommandations à la patientèle et au public
- Participer à la présentation matérielle des produits et à l'agencement des présentoirs et des vitrines en lien avec l'éducation thérapeutique et la promotion de la santé

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc. Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction de la voie d'accès à la certification.

RNCP41851BC04 — Gérer des flux des pharmaceutiques

LISTE DE COMPÉTENCES

- Analyser un inventaire pour évaluer les besoins
- Contrôler l'identité et la qualité des matières premières, ainsi que la qualité du produit préparé
- Identifier, par un étiquetage conforme, les matières premières, les produits semi-ouvrés, les préparations et les produits officinaux divisés
- Vérifier la conformité d'un étiquetage
- Contrôler l'identité des médicaments, produits, dispositifs médicaux et matériels de nature non médicamenteuse à délivrer ainsi que l'intégrité de leur conditionnement
- Assurer la traçabilité de chaque produit et son authenticité (sérialisation)
- Contrôler les conditions de conservation des médicaments, produits, dispositifs médicaux et articles de conditionnement
- Exécuter les formalités nécessaires au remboursement par les divers organismes payeurs
- Effectuer les opérations liées à la vente : prix d'achat, prix de vente et facture
- Préparer et passer une commande
- Réceptionner et contrôler les livraisons
- Stocker les matières premières, les articles de conditionnement, les médicaments, les produits et les dispositifs médicaux
- Opérer les saisies manuelles et informatisées pour la tenue des stocks

- Participer à la présentation matérielle des produits et à l'agencement des présentoirs et des vitrines à visée commerciale

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc. Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction de la voie d'accès à la certification.

RNCP41851BC05 — Se positionner vis à vis d'un champ professionnel

LISTE DE COMPÉTENCES

- Identifier et situer les champs professionnels potentiellement en relation avec les acquis de la mention ainsi que les parcours possibles pour y accéder
- Caractériser et valoriser son identité, ses compétences et son projet professionnel en fonction d'un contexte
- Identifier le processus de production, de diffusion et de valorisation des savoirs

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc. Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction de la voie d'accès à la certification.

RNCP41851BC06 — Agir en responsabilité au sein d'une organisation professionnelle

LISTE DE COMPÉTENCES

- Agir en responsabilité au sein d'une organisation professionnelle
- Situer son rôle et sa mission au sein d'une organisation pour s'adapter et prendre des initiatives
- Travailler en équipe et en réseau ainsi qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet
- Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique
- Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité sociale et environnementale
- Prendre en compte la problématique du handicap et de l'accessibilité dans chacune de ses actions professionnelles

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc. Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction de la voie d'accès à la certification.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

G-4773Z : Commerce de détail de produits pharmaceutiques en magasin spécialisé

Commerce de détail de produits pharmaceutiques

Commerce de détail d'herboristerie

Exécution de préparations magistrales

Pharmacie d'officine, pharmacie mutualiste et de secours miniers, pharmacie à usage intérieur d'établissements de santé.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Préparateur en pharmacie

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

Article L. 4241-1 et suivants du code de la santé publique

Arrêté du 8 août 2023 fixant le cahier des charges relatif aux conditions techniques à respecter pour exercer l'activité de vaccination et les objectifs pédagogiques de la formation à suivre par certains professionnels de santé en application des articles L. 4241-1, R. 4311-5-1, R. 5125-33-8, R. 5126-9-1 et R. 6212-2 du code de la santé publique

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Très élevée (5/5)
Facteurs principaux	Manque de main-d'œuvre disponible, Lien formation-emploi, Conditions de travail contraignantes
Salaire médian (mensuel)	2 000 €
Diplôme le plus fréquent	Bac général, technologique, professionnel ou équivalent en services aux personnes (42 % des actifs en emploi)
Familles professionnelles (FAP)	V3X70 — Techniciens médicaux et préparateurs · tension 5/5 (Très élevée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	7 237
Jugés difficiles à recruter	58 %
Emplois saisonniers	10 %
Familles professionnelles (FAP)	V3X70 — Techniciens médicaux et préparateurs

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

Les prérequis pour l'entrée en 1ère année du cycle de formation sont précisés dans Parcoursup

PRÉREQUIS À LA VALIDATION

L'apprenant doit être titulaire de l'Attestation de Formation aux Gestes et Soins d'Urgence (AFGSU) de niveau 2 en cours de validité à l'issue de la formation.

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

Leur composition comprend :

- une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation
- des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements
- des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements

COMPOSITION DU JURY — VAE

Seuls les titulaires du Brevet professionnel de préparateur en pharmacie peuvent obtenir le DEUST Technicien/préparateur en pharmacie par la voie de la VAE.

La composition du jury comprend au moins deux personnes, dont au moins une personne qualifiée au titre de la certification visée.

Un président ou un responsable de jury est désigné parmi ses membres.

Les membres du jury ne doivent entretenir ou avoir entretenu aucune relation professionnelle ou personnelle avec le candidat, ni avoir accompagné le candidat dans sa démarche de validation des acquis de l'expérience.

ACCESSIBLE EN OUTRE-MER

Nouvelle-Calédonie, Polynésie française

Financement en alternance (NPEC)

Niveau de prise en charge d'un contrat d'apprentissage par les OPCO, fixé par France compétences par branche professionnelle (CPNE).

Prise en charge usuelle	8 571 €
Selon la branche	7 712 € – 9 450 €
Prise en charge	Branches concernées

8 571 €	Valeur par défaut · 210 branches
9 450 €	CPNE des industries de santé (CPNEIS)
8 550 €	CPNEFP de la pharmacie d'officine
7 712 €	CPNEFP dans les établissements d'enseignement privés sous contrat

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement	30/06/2031
Date de dernière délivrance possible	30/06/2034

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS
RNCP35719

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

<https://univ-cotedazur.fr/>
<https://www.univ-nantes.fr/>
<https://www.univ-amu.fr/>
<https://www.u-bourgogne.fr/>
<https://www.univ-lyon1.fr/>
<https://www.uca.fr/>
<https://www.univ-angers.fr/>
<https://www.u-bordeaux.fr/>
<https://www.unicaen.fr/>
<https://www.univ-lille.fr/>
<https://www.unilim.fr/>
<https://www.univ-lorraine.fr/>
<https://www.umontpellier.fr/>
<https://www.u-picardie.fr/>
<https://www.univ-poitiers.fr/>
<https://www.univ-reims.fr/>
<https://www.univ-rennes.fr/>
<https://www.unistra.fr/>
<https://www.univ-tlse3.fr/>
<https://www.univ-grenoble-alpes.fr/>
<https://www.univ-fcomte.fr/>
<https://u-paris.fr/>

Données en open data : Insertion professionnelle des diplômés

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/41851/>

Où se former

Formations référencées	3
Organismes	3
Régions couvertes	2

Prix indicatif	8 571 € – 12 727 €
----------------	--------------------

Durée	400 – 979 h
-------	-------------

Offre de formation — MonCompteFormation (Caisse des Dépôts), licence ouverte.

Se former en apprentissage

Formations en apprentissage	136
-----------------------------	-----

Organismes gestionnaires (CFA)	67
--------------------------------	----

Organismes formateurs	95
-----------------------	----

Régions couvertes	17
-------------------	----

Départements couverts	70
-----------------------	----

Organismes certifiés Qualiopi	95
-------------------------------	----

Sessions	de 08/2025 à 09/2029
----------	----------------------

Catalogue des formations en apprentissage — réseau des Carif-Oref. Sans frais pour l'alternant : formation financée par l'OPCO de la branche (NPEC).